



Toujour en cdd et sa fait 2 ans et demi

Par **cynthia60**, le **24/02/2009** à **12:12**

bonjour

j ai beaucoup de contrat de travail en cdd.je voulais savoir est ce k en milieu hospitaliere ont il le droit de faire des cdd sur 2 ans et demi et je remplace un arret longue maladie et depuis 31/12/08 il devait etre a la retraite mais aparament ils veule pas.donc jusqu a quand peuvent il me faire des cdd?

je me suis reseigné aux bureau du personnel et m ont repondu pendant 6 ans kk il peuvent m en faire.

merci de me repondre